



Extension de Garantie turquoise

couverture mécanique Complète

Véhicules

Âge / Kilométrage
à la conclusion du contrat
Type / Usage

Véhicules de toutes marques présentés à l'Argus, inférieurs à 3.5 Tonnes, inférieurs à 20 CV (4x4 inclus).

Moins de 6 ans et Moins de 100 000 Km.

Utilisés à usage Privé ou Professionnel.
Hors usages tels que : Taxi, Auto-école, VSL, Ambulance, usage pour Spectacles, Cascades, Epreuve sportive ou de vitesse, Rallye, Course, Société de location, Société de fret.

Énergie

Durée

Véhicules Essence, Diesel, Électrique, GPL (si d'origine).

6, 12, 24 ou 36 mois. Une franchise de 30 jours sera appliquée lors de la conclusion du contrat.

Limites territoriales

Le contrat est limité aux réparations effectuées au sein de l'Union Européenne (Hors DOM-TOM).

Plafond des remboursements

Pour toute la durée du contrat, le montant maximum, toutes interventions confondues, est limité à la valeur Argus kilométrique du véhicule au jour de la dernière panne (sans toutefois pouvoir excéder 8 000 € par dommage). Aucun dommage ne pourra être pris en charge pour les véhicules de plus de 200 000 Km.

Services inclus

- Dépannage - Remorquage.
- Un espace personnel web.
- Un Service Relations Clientèle gère les litiges en rapport avec le contrat du lundi au samedi de 09h00 à 19h00 sans interruption au 0 970 809 054.
- Le contrat est cessible de particulier à particulier.
- Premier diagnostic pris en charge à hauteur de 50€.

Sont uniquement compris dans le contrat, pour les véhicules de moins de 200 000 Km au jour du dysfonctionnement, les éléments suivants :

Moteur

Arbres à cames, Bielles, Bloc moteur, Chemise, Capteur Point Mort Haut, Chaîne de distribution, Coussinets de bielles & bielles, Culasse, Culbuteurs, Guide de soupapes et soupapes, Joint couvre Culasse, Joint de culasse, Joint spïs, Pistons, Pochette de rodage, Pompe à huile, Poulie damper ou poulie de vilebrequin (<120 000 km*), Poussoirs, Segments, Sonde de niveau d'eau, Vilebrequin, Vis de culasse, Volant moteur ou bi masse (< 120 000 km*), Joints et tresses internes, Turbo et électrovanne (< 120 000 km*).

Boîte de vitesses

Arbres primaire et secondaire, Capteur de vitesse, Différentiel, Éléments de synchronisation, Fourchettes internes et axes, Joints d'étanchéité, Biellettes internes, Pignons, Roulements et bagues, Satellites et planétaires, Sélecteurs internes, Synchro, Verrouillage.

Boîte de vitesses automatique (< à 120 000 km*)

Pièces internes et lubrifiées, calculateur, convertisseur de couple, électrovanne, bloc hydraulique, capteurs de vitesse, capteur de pression d'huile, pompe à huile.

Transmission

Cardans avant droit et gauche (<120 000 km*), Joints d'accompagnement, Pont (propulsion), Roulements de roue avant (<120 000 km*), Soufflets de cardan.

Direction

Crémaillère, Pompe de direction assistée ou moteur d'assistance, Vérin de direction.

Circuit électrique ou électronique

Alternateur, Connexion Air Bag (remise en état), Contacteur Air Bag ou Contacteur Tournant, Contacteur de frein à main, de marche arrière, Démarreur, Fermeture centralisée récepteur, Moteur essuie-glace AV et AR, Pompe lave-glace AV/AR, Moteur lève-vitre (pas le mécanisme), Pulseur d'air intérieur de chauffage ou mixage, Platine de lève vitre droite et gauche, Régulateur de tension.

Freinage

Cylindres de roues AR (< à 120 000 km*), Étrier (échange ou remise en état), Limiteur et compensateur de charge, Maître cylindre, Répartiteur, Servofrein ou Amplificateur de freinage, Pompe à vide.

Circuit de refroidissement

Accouplement de ventilateur, Échangeur air/air, Pompe à eau, Radiateur moteur et radiateur de chauffage, Sonde de température d'eau, Ventilateur ou moto ventilateur.

Système d'alimentation

Carburateur, Débitmètre, Pompe à carburant/ de gavage, Pompe à injection (HP et HDI), Puit de jauge.

Climatisation

Compresseur, Radiateur de climatisation, Ventilateur.

Sécurité

Air Bag (si problème électrique), Calculateur d'Air Bag, Déclencheurs/ Ré tenseurs pyrotechniques (hors entretien et ceintures).

Pont

Pièces lubrifiées à l'intérieur du Pont, Couronnes, Pignons et Roulements, Satellites.

Ne sont jamais pris en charge les petites fournitures, les fluides, les contrôles, l'entretien courant les réglages, les révisions périodiques ainsi que les articles de consommation courante comme les filtres à huile, à air, à combustible, les diagnostics, les réparations liées aux vibrations et bruits lors du fonctionnement du véhicule, les essais routiers, tous les travaux assimilés à un entretien normal du véhicule incluant toutes les préconisations du constructeur, ainsi que les conséquences de l'usure normale d'une pièce due au kilométrage et les avaries dues à une infiltration ou à une entrée d'eau. Tous les véhicules, quels que soit leurs cylindrées, dont le volume de ventes annuelles en France du "Marque / Modèle / Moteur" sont < 200 unités sont exclus.

* Kilométrage au moment de la déclaration du dommage

Le contrat s'applique à condition que : Le véhicule soit réparé dans les ateliers d'un professionnel de l'automobile. Les opérations normales d'entretien prévues par le carnet d'entretien aient été régulièrement effectuées chez un professionnel de l'automobile et justifiées par la présentation des factures correspondantes. Les pièces d'origine n'aient pas été remplacées par des pièces non agréées par le constructeur. Le véhicule n'ait pas été modifié ou transformé. Une demande d'accord soit effectuée auprès du Plateau Technique de Cirano avant toute intervention sur le véhicule (dans les 3 jours ouvrés suivant la date d'immobilisation). Le contrat soit déclaré à Cirano dans les 5 jours après la vente. La copie du contrôle technique du véhicule soit fournie à Cirano.